

Séance du 29 août 2011

Le vingt-neuf août deux mille onze, vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 19 août 2011

Date d'affichage : 06 septembre 2011

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Etaient excusés : Melle LEVALLOIS Mireille (procuration Mme LEDOUX) ;
M. LEMERRE Eugène (procuration M. DUPONT).

Mme LEDOUX, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Décision modificative « Affaire Mme MOULIN »

Le tribunal a statué sur cette affaire et a décidé que la commune de Carantilly était redevable de la somme de 620€ à Mme Moulin, somme à laquelle il conviendra d'ajouter les frais d'huissier d'un montant de 96.44 €. Les frais d'avocat se montent quant à eux à 773,84 € ; ils seront remboursés par Groupama.

Virement de crédits (reçu le 30/08/2011)

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que Mme MOULIN a obtenu gain de cause près du Tribunal concernant une remise sur ses derniers loyers du logement sis 1 Les Ecoles. En conséquence, la Commune doit régler à Me BOUGON, huissier, la somme de 716.44 E (620 € pour Mme MOULIN plus les frais) et à Me PETIT-ETIENNE ses honoraires de 773.84 €.

Le Conseil Municipal autorise donc Mme le Maire à mandater ces sommes et autorise de plus le virement de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de bâtiments	1 491 €	
D6718 : Autres charges exception.		1 491 €

II. Bâtiment modulaire.

Les commissions achats & finances ont fait la visite de la nouvelle cantine mercredi 24 août 2011. Les travaux sont actuellement au stade des finitions ; les meubles seront mis en place jeudi 1^{er} septembre 2011 et la cantine sera donc opérationnelle dès lundi 5 septembre 2011, jour de la rentrée scolaire.

Toutes les normes ont bien été respectées.

III. Choix des entreprises travaux voirie 2011 et fenêtres du Groupe Scolaire

* Travaux voirie « chemin Hôtel Lahaye » : les entreprises vont être relancées pour obtenir des devis, et le sujet sera traité lors de la prochaine réunion de conseil.

* Groupe Scolaire : Le groupe scolaire comprend 14 fenêtres. La commission finances propose d'en changer 4 pour l'année 2011, de façon à réaliser la moitié de la façade du bâtiment, au niveau des classes de M. COLETTE et Mme LEJAMTEL, côté route. Elles seront changées aux vacances de la Toussaint.

Fenêtres du Groupe Scolaire : choix de l'entreprise (reçu le 30/08/2011)

Après consultation, trois entreprises ont répondu.

Les commissions « achat » et « finances » se sont réunies et proposent de retenir l'entreprise LECARDONNEL de Carantilly pour un montant de 7 340 € HT, correspondant à 4 fenêtres en aluminium.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de suivre l'avis des commissions ci-dessus mentionnées et de retenir l'entreprise LECARDONNEL.

IV. Travaux de l'étang

Le montant total des travaux s'élevant à 20 000 €, il avait été décidé de budgétiser uniquement une première phase (14 000 €) pour cette année.

Sur 2011 il y aura donc l'extraction de la vase dans le deuxième bassin et la confection d'une digue pour un montant de 7 000 € par l'entreprise Vantomme.

V. Affaires diverses

* **Remplacement de M. Daniel BIARD** : 26 CV ont été réceptionnés en mairie et 4 personnes ont été reçues. La personne retenue est M. LEROUX de Marigny. Il a les permis poids lourds, une formation mécanique générale, un BEP paysagiste et une formation phytosanitaire. Il est embauché pour 2 mois (dont une période d'essai de 15 jours), contrat renouvelable une fois.

* **Départ en retraite M. Daniel BIARD** : M. BIARD a travaillé pendant 26 ans pour la commune. Une petite cérémonie a été faite en son honneur le samedi 27 août 2011 à 11 heures. Il a été décidé de lui offrir un vélo (montant de 350 €). Le CM vote pour prendre en charge la totalité de cet achat.

Départ en retraite de M. Daniel BIARD au 1^{er} septembre 2011 (reçu le 30/08/2011)

Après 26 années de présence au sein de la collectivité, M. Daniel BIARD, agent des services techniques, fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre prochain.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de lui offrir un vélo pour une somme d'environ 350 €, achat qui sera effectué chez Décathlon et remis lors de la petite cérémonie organisée à cette occasion.

* **La gare** : l'Architecte des Bâtiments de France, M. MAYOT, souhaite un enduit gris très clair, des menuiseries alu ou bois de couleur gris anthracite ou gris ardoise, une clôture avec grillage vert et des plantations pour cacher ainsi qu'un muret en briques.

Il propose de modifier l'accueil des voyageurs et de le transférer sous un appentis adjacent à la gare et reprendre la salle d'attente actuelle pour le logement (environ 10m²).

Mercredi 31 août les commissions travaux et développement durable se réuniront pour voir cela. Un maître d'œuvre (Sté MONROCQ) a été contacté : il viendra le mardi 13 septembre 2011.

* **Hôtel / Restaurant** : la signature de l'acte se fera le vendredi 30 septembre 2011.

Il convient de publier une annonce légale pour la consultation d'architectes. Pour le moment, 4 exploitants ont contacté la mairie. Restent à faire paraître des annonces dans des publications destinées aux professionnels.

Le Conseil Général est d'accord pour une bonification de subvention au regard de l'aménagement d'un logement locatif.

* **Lotissement** : aucune subvention n'est à attendre du Conseil Général. Les négociations avec Mme Alice BRAUNS ont permis une économie de 1 855 €

* **Papy Loft** : il est porté par Manche Habitat, mais le Conseil Général subventionnera la viabilisation. Le problème des sorties routières sera étudié mercredi avec M. ADAM et M. MAUFRA.

* **Salle de sports** : M. LETRIBOT est à la recherche d'une salle pour la remise des dossards concernant la course cycliste qu'il organise le 9 octobre prochain. Mme le Maire propose de prêter la salle de sports qui est disponible à cette date. Le CM accepte.

* **Ecole** : le RPI Carantilly, Dangy, Quibou a atteint le seuil d'ouverture de classe (de 209 élèves) et comptera à la rentrée 211 élèves normalement. Un comptage d'élèves est probable le 5 septembre prochain avant une ouverture de classe éventuelle, qui permettrait de soulager les CP.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 50.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Malika LEDOUX
Pierre BOURGE	Henri DUPONT
Bruno CORON	Gratien ALLIX
Bernard PATIN	Mireille LEVALLOIS PP M. LEDOUX
Nadège PAISANT	Eugène LEMERRE PP H. DUPONT
Erik DUFORT	Pierrette L'ORPHELIN
Henri LEROUXEL	Noël BOURDON
Michel PACARY	